

Assemblée générale ordinaire de VIVALIA

L'Assemblée générale de VIVALIA se tient ce mardi 20 décembre sur le site de Bertrix. Les associés communaux et provinciaux y examinent le budget 2023 et le Plan de gestion 2023-2028.

La présentation du budget pour l'année 2023 intervient dans un contexte économique particulièrement difficile pour les hôpitaux belges, comme l'a encore démontré la dernière étude MAHA (Model for Automatic Hospital Analyses – Belfius) publiée en novembre 2022, soulignant l'impact de la conjoncture défavorable sur les finances des hôpitaux. Le choc inflationniste, la volatilité des prix, la progression des taux d'intérêt, l'augmentation du coût de la construction, la détérioration des finances publiques et les pénuries de personnel touchent de plein fouet le secteur hospitalier, déjà fortement fragilisé par la crise sanitaire du Covid.

Projection de fin d'année 2022 et budget 2023

Dans ce contexte, Vivalia présente, pour la première année depuis sa création, un résultat net et un résultat courant négatifs pour la projection de fin d'année (PFA) 2022. Les projections budgétaires s'avèrent également déficitaires pour 2023, avec un **résultat net estimé à -5,8 millions € pour Vivalia**.

Le **secteur hospitalier** présente un déficit d'1 million € en résultat net pour la PFA 2022 et de -2,4 millions € pour le budget 2023.

Ces projections s'expliquent par une **augmentation significative des charges**, notamment les charges salariales. Pour le secteur hospitalier, l'impact net de l'augmentation de ces charges s'élève à près de 15 millions € en B2023.

Le **secteur AMU** (Aide Médicale Urgente) est déficitaire en PFA 2022 et budget 2023, les charges directes liées notamment aux permanences médicales et infirmières, l'augmentation du leasing pour les nouveaux véhicules SMUR et l'indexation de la convention Croix-Rouge n'étant pas compensés par les produits de l'activité. Le déficit constant du secteur est atténué par la cotisation AMU des associés (5.053.721 € en B2023), elle-même déjà indexée de 10,78% (indice santé).

Le **secteur PCPA** (Prise en Charge de la Personne Âgée) est également marqué par un déficit, à concurrence de -1,4 millions € en B2023 (résultat net). Un résultat exceptionnel associé à la vente de

L'ancienne MRS Saint-Antoine de Virton permet néanmoins d'atteindre un résultat net positif de 557.000 € pour la PFA 2022.

Le **secteur Extra hospitalier** (E-santé, hospitalisation à domicile, centre de prise en charge des violences sexuelles, crèches) présente un résultat net de -212.103 € en PFA 2022, en légère amélioration par rapport au résultat de l'année 2021. En B2023, le résultat net du secteur est de -349.388 €.

Malgré les différentes mesures prises par Vivalia pour limiter les coûts et malgré les aides fédérales et régionales reçues (soutien énergie et défiscalisation de l'indexation via réduction des cotisations patronales), Vivalia fait face pour la première fois à une situation budgétaire déficitaire.

Les prévisions budgétaires sont en effet fortement impactées par la crise énergétique. D'après les projections d'augmentation, le prix du gaz sera multiplié par 4 et celui de l'électricité par 3, ce qui représente plus de 5 millions € de charges supplémentaires par rapport à l'année 2022 au niveau du secteur hospitalier. L'augmentation des coûts des denrées alimentaires est également non négligeable.

La cotisation de responsabilisation des pensions des statutaires (financement du « coût réel » du personnel statutaire pensionné) représente quant à elle plus de 2 millions d'euros au niveau du budget 2023 de Vivalia. Cette charge réelle est diminuée en 2023 par l'utilisation de la provision constituée les années antérieures.

Par ailleurs, la cyberattaque dont a été victime Vivalia en mai 2022 impacte le budget 2023 à hauteur d'1 million €, répartis en budgets de fonctionnement et d'investissement.

Perspectives et Plan de gestion 2023-2028

Pour les six années à venir, Vivalia prévoit de poursuivre la mise en œuvre d'un ensemble de **mesures structurelles** (mesures d'économie d'énergie, réduction des frais généraux, négociations et réorganisation médicale, financement pour la revalorisation des bas salaires, etc.). A l'échelle de Vivalia, ces mesures portent sur un total de plus de 12 millions € pour les années concernées.

Les projections budgétaires intégrant ces différentes mesures permettent d'atteindre un résultat net positif à partir de 2026, hors impact du coût des pensions du personnel statutaire.

En tenant compte de la prise en charge de la cotisation de responsabilisation, qui évolue de façon exponentielle, les comptes de Vivalia présentent un déficit structurel. En effet, **sans refinancement spécifique des hôpitaux et en particulier du financement des pensions des statutaires à charge exclusive des hôpitaux publics, Vivalia est dans l'impossibilité de maintenir un équilibre financier dans le cadre de son Plan de gestion.**

Budget d'investissement 2023

Pour l'année 2023, le budget d'investissement de Vivalia s'élève à **plus de 62 millions €**.

52 millions € seront consacrés au secteur hospitalier, notamment pour réaliser les projets nécessaires au maintien de la qualité des soins et des équipements durant la période intermédiaire menant à la réorganisation du paysage hospitalier de la province.

Parmi les investissements supérieurs ou égaux à 500.000 €, citons notamment la construction d'un nouveau service (polyclinique de Vielsalm) près de la nouvelle MRS La Bouvière (3.025.000 €), dans le cadre d'un projet pilote de centre de santé de proximité. Des investissements seront également réalisés à hauteur d'1 million € en matière de gestion énergétique : panneaux photovoltaïques, audits énergétiques, éclairage LED, remplacement de châssis, etc.

Par ailleurs, plusieurs dossiers de travaux, dont certains ont été engagés dans le cadre du Plan de financement 2019-2023 de l'AVIQ, sont à présent terminés ou en voie de l'être, tels que le reconditionnement du service de radiologie et de médecine physique ainsi que l'extension de la coronarographie à l'hôpital d'Arlon, le reconditionnement de l'Unité Centrale de Production de Bertrix, le reconditionnement des salles du bloc opératoire à l'hôpital de Libramont et la construction d'un service d'auto-dialyse, l'aménagement d'une salle de réveil et la construction d'un nouveau quartier opératoire de 6 salles à l'hôpital de Marche ou encore, le reconditionnement global d'un étage en zones logistiques à Virton et du plateau de kinésithérapie à l'hôpital de Bastogne. Les travaux de construction de la nouvelle MR-MRS « Domaine de L'Ambra » à Amberloup sont quant à eux en cours de réception. La mise en exploitation de la nouvelle maison de repos est prévue au printemps 2023.

Cindy LAMBORELLE

Chargée de communication

cindy.lamborelle@vivalia.be

0491/86 10 60